

# Reconstruction du complexe Turcot

262 P  NP  DM54.1

Projet de reconstruction du complexe Turcot  
à Montréal, Montréal-Ouest et Westmount

Montréal

6211-06-124

## L'autoroute doit s'adapter à la ville et non le contraire

Mémoire du  
Regroupement économique et social du Sud-Ouest  
Présenté par  
Pierre Morrissette, directeur général

# Plan de la présentation

1. Le RESO
2. Intérêt du RESO pour le projet
3. Commentaires et observations
  - Transport
  - Nuisances et santé publique
  - Impact sur les entreprises
  - Intégration et développement urbains
  - Secteur des Tanneries et CUSM
  - Environnement
4. Conclusion et recommandations

# Le RESO

- ▶ Organisme de développement économique et social créé il y a 25 ans
- ▶ CA représentatif des acteurs socioéconomiques du Sud-Ouest
- ▶ Services aux entreprises (CLD du Sud-Ouest)
- ▶ Services d'aide à l'emploi
- ▶ Développement et aménagement urbains

# Intérêt du RESO pour le projet

- ▶ Développement durable, une orientation stratégique depuis 2005
- ▶ Le transport, une composante fondamentale du développement économique
- ▶ Un enjeu central pour la revitalisation
  - Confluence d'infrastructures avantageuse
  - Contraintes, nuisances et enclavement

# Intérêt du RESO pour le projet

- ▶ Une occasion exceptionnelle de reconfigurer un espace de développement urbain durable (les réseaux de transport comme facteur structurant du développement)
- ▶ Une occasion de corriger les erreurs du passé et d'améliorer la situation pour les riverains (Réduction des nuisances)

# Commentaires et observations

## Transport

- ▶ Des efforts louables du ministère pour répondre aux préoccupations exprimées
- ▶ Un mandat à revoir fondé sur les principes du développement durable:
  - Transit oriented development
  - New urbanism
- ▶ Un concept à définir AVEC la Ville, les experts et les milieux concernés

# Commentaires et observations Transport

- ▶ Un projet fondé sur une approche dépassée
- ▶ Un lien autoroutier à transformer dans l'axe de la 720
- ▶ Des services de transport collectif et actif à renforcer AVANT le début des travaux
- ▶ Des incitatifs pour un transfert modal

# Commentaires et observations

## Nuisances et santé publique

- ▶ L'effet déstructurant sur le paysage urbain d'une autoroute en remblai
- ▶ Les impacts sur la sécurité et la santé des riverains
- ▶ La nécessité de réduire le volume et la vitesse
- ▶ Un projet qui risque d'empirer la situation plutôt que de l'améliorer

# Commentaires et observations

## Impact sur les entreprises

- ▶ Des entreprises et des emplois menacés dans le secteur Cabot
- ▶ Des mesures compensatoires pour les entreprises locataires

# Commentaires et observations

## Intégration et développement urbains

- ▶ Des solutions pour désenclaver les quartiers
- ▶ Un boulevard urbain structurant pour la cour Turcot

# Commentaires et observations

## Secteur des Tanneries et CUSM

- ▶ Des expropriations d'unités résidentielles vraiment nécessaires?
- ▶ L'accès au CUSM pour les résidents du Sud-Ouest compromis
- ▶ Des coûts sociaux et environnementaux ainsi que des impacts sur l'aménagement urbain trop élevés pour des gains marginaux

# Commentaires et observations

## Environnement

- ▶ 300 000 mètres carrés d'espaces verts?
- ▶ Mise en valeur du potentiel naturel et écologique de la falaise St-Jacques

# Conclusion et recommandations

- ▶ Un projet inacceptable dans sa forme actuelle
- ▶ L'urgence d'agir ne peut soustraire le gouvernement à ses obligations de proposer un projet respectueux aux plans social, environnemental et urbanistique

# Conclusion et recommandations

Le RESO recommande:

1. L'élaboration d'un projet consensuel inspiré par une approche de développement urbain durable
2. La transformation de la 720 en boulevard urbain
3. Des mesures pour favoriser le transfert des navetteurs vers le transport collectif

# Conclusion et recommandations

Le RESO recommande:

3. D'enfourir ou de recouvrir la section qui traverse les secteurs plus peuplés
4. Le cas échéant, des compensations pour les entreprises locataires déplacées
5. Éviter toute expropriation de résidences et assurer un accès convivial au CUSM
6. Des mesures pour le respect des limites de vitesse

**MERCI!**

